



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

# Patrimoine mondial

# 31 COM

Distribution limitée

WHC-07/31.COM/18A

Paris, 10 mai 2007

Original : anglais/français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,  
LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU  
PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Trente-et-unième session

Christchurch, Nouvelle-Zélande  
23 juin – 2 juillet 2007

**Point 18 de l'ordre du jour provisoire : Assistance internationale**

**18A. Examen des demandes d'assistance internationale**

## RESUME

Au 1<sup>er</sup> février 2007, le Centre du patrimoine mondial a reçu deux demandes d'assistance internationale pour décision du Comité du patrimoine mondial.

Il est demandé au Comité de prendre une décision concernant l'approbation des demandes présentées dans ce document.

**Projet de décision : 31 COM 18A, voir Point II**

## I. DEMANDES D'ASSISTANCE INTERNATIONALE

### ASSISTANCE CONSERVATION ET GESTION

#### ASSISTANCE POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE

##### - Biens culturels

N°	Région	État partie - Nom de l'activité	Montant demandé (dollars E.U.)	Montant recommandé pour approbation (dollars E.U.)
1	Asie	<b>Inde (soutenu par l'Afghanistan, l'Iran, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan et le Pakistan)</b> Atelier de formation régional pour la conservation et la gestion de l'architecture d'Asie centrale et moghole	59 600	59 600

Fonds disponibles au 21 mars 2007 pour approbation au titre de l'assistance pour la formation et la recherche /biens culturels : 226 111 dollars E.U.

### COOPÉRATION TECHNIQUE

#### - Biens naturels

N°	Région	État partie - Nom de l'activité	Montant demandé (dollars E.U.)	Montant recommandé pour approbation (dollars E.U.)
2	Asie	<b>Viet Nam</b> – Projet de renforcement des capacités institutionnelles du Ha Long Bay Management Department	65 780	65 780

Fonds disponibles au 21 mars 2007 pour approbation au titre de la coopération technique /biens naturels : 117 167 dollars E.U.

Montant total des demandes soumises au Comité pour approbation : 125 380 dollars E.U.

**DEMANDE N° 1**  
**Assistance pour la formation et la recherche**  
**Patrimoine culturel**  
**Asie**

**A. Description**

**État partie :** INDE (économie à faibles revenus selon le Conseil économique et social des Nations Unies et la Banque mondiale)

**État des cotisations au Fonds du patrimoine mondial au 31 décembre 2006 :** payées dans leur intégralité

**Nom de l'activité :** Atelier de formation régional pour la conservation et la gestion de l'architecture d'Asie centrale et moghole

**Montant demandé :** 59 600 dollars E.U.

**Contributions précédentes du Fonds du patrimoine mondial pour ce bien/cette activité :**

Sans objet, mais une aide pour la formation a été fournie à Boukhara (34 000 dollars E.U. en 1995 et 21 960 dollars E.U. en 2003) et à Samarkand (30 000 dollars E.U. en 2000)

**B. Contexte**

L'Inde possède plusieurs biens exceptionnels du patrimoine mondial représentatifs de l'architecture moghole. Trois d'entre eux sont situés dans la ville d'Agra et aux alentours : le Taj Mahal, le Fort d'Agra et Fatehpur Sikri. On retrouve le style architectural et les motifs ornementaux qui caractérisent ces biens du patrimoine mondial indiens sur des sites du patrimoine mondial d'Asie centrale, notamment en Perse, grâce aux échanges intenses de techniques de construction et de conservation intervenus entre l'Inde et l'Asie centrale entre le XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles.

Contrairement aux liens qui existaient autrefois entre l'architecture de l'Asie centrale et l'architecture moghole, il n'y a actuellement aucune coopération entre les spécialistes du patrimoine ou les artisans qui travaillent sur les biens du patrimoine mondial de la région. Un programme de formation régional est proposé pour établir des contacts et, ultérieurement, un réseau permettant des échanges permanents dans la région.

Dans ce contexte, un atelier de formation régional itinérant de dix jours se déroulera fin 2007 sur les biens du patrimoine mondial de Samarkand et Boukhara, en Ouzbékistan, ainsi qu'au Taj Mahal, au Fort d'Agra et à Fatehpur Sikri en Inde. Y participeront des spécialistes du patrimoine culturel d'Afghanistan, d'Inde, d'Iran, du Pakistan, du Tadjikistan et d'Ouzbékistan.

**C. Objectif(s)**

- 1) Sensibiliser au lien étroit qui existe entre l'architecture d'Asie centrale et l'architecture moghole et encourager les échanges interculturels sur les méthodes de conservation et les systèmes de gestion traditionnels, notamment en organisant les échanges de connaissances et de savoir-faire des communautés/artisans locaux ;

- 2) Renforcer les capacités des spécialistes du patrimoine culturel chargés des monuments d'architecture d'Asie centrale et moghole appartenant au patrimoine mondial en matière de conservation et de gestion ;
- 3) Mettre en place, en Asie centrale et en Asie du Sud, des échanges régionaux sur la gestion et la conservation de l'architecture d'Asie centrale et moghole ;
- 4) Améliorer la qualité des centres d'accueil des visiteurs et des musées sur ces sites en faisant ressortir dans les expositions les liens qui existent entre ces biens du patrimoine mondial et les résultats des échanges interculturels.

#### **D. Plan de projet**

Atelier itinérant de dix jours au total, fin 2007 : cinq jours à Samarkand et Boukhara et cinq jours à Agra (sites du Taj Mahal, du Fort d'Agra et de Fatehpur Sikri). L'évaluation de l'activité sera effectuée début 2008, après clôture de l'atelier.

#### **E. Plan de travail**

Au total 22 spécialistes de l'Afghanistan, de l'Inde, de l'Iran, du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan et du Pakistan étudieront la conservation, les pratiques traditionnelles et les problèmes de gestion, et ils élaboreront une étude de cas conjointe. Les principaux aspects à aborder seront : la conservation des carreaux de céramique et la fabrication traditionnelle des carreaux de nos jours ; les techniques de conservation de la pierre et de la brique ; les systèmes de gestion, ainsi que les centres d'accueil des visiteurs. L'atelier débouchera sur la production d'un document résumant les discussions relatives aux pratiques de conservation et aux systèmes de gestion. Il inclura également un plan d'action pour développer la coopération entre les États parties dans ce contexte, définir les priorités et arrêter le calendrier de l'action.

#### **F. Résultats attendus**

Amélioration de la conservation et de la gestion des biens du patrimoine mondial dans les régions d'Asie centrale et du Sud, notamment :

- 1) Plus grande sensibilisation des gestionnaires de sites au lien entre l'architecture d'Asie centrale et l'architecture moghole et mise en place d'échanges interculturels sur ce sujet ;
- 2) Renforcement des capacités des gestionnaires de sites en matière de conservation et de gestion de l'architecture d'Asie centrale et moghole, par une meilleure connaissance des pratiques de conservation et des systèmes de gestion de la région pour ce type spécifique de patrimoine mondial ;
- 3) Organisation de la coopération régionale en matière de conservation et de gestion de l'architecture d'Asie centrale et moghole, création d'un réseau de gestionnaires de sites et de spécialistes du patrimoine culturel en charge de ce patrimoine ;
- 4) Amélioration de la qualité des centres d'accueil des visiteurs et des musées des sites.

## G. Budget

<b>Budget total de l'activité (en dollars E.U.) :</b>				<b>59 600</b>
<b>Contributions nationales ou autres (en dollars E.U.) :</b>				<b>en nature</b>
<b>Montant demandé au Fonds du patrimoine mondial (en dollars E.U.) :</b>				<b>59 600</b>
	<b>Prix unitaire</b>	<b>jours</b>	<b>nombre (personnes)</b>	<b>Total (dollars E.U.)</b>
<b>1. Voyages internationaux</b>				
Inde-Ouzbékistan-Inde	800		4	3 200
Ouzbékistan-Inde-Ouzbékistan	800		4	3 200
Afghanistan-Ouzbékistan-Inde-Afg.	1500		3	4 500
Iran-Ouzbék.-Inde-Iran	1500		3	4 500
Pakistan-Ouzbék.-Inde-Pakistan	1500		3	4 500
Tadjikistan-Ouzbék.-Inde-Tadjikistan	1500		3	4 500
Aga Khan Trust (de la région)	800		2	1 600
Centre du patrimoine mondial	1500		1	1 500
<b>Sous-total 1</b>			<b>23</b>	<b>27 500</b>
<b>2. Indemnités journalières</b>				
Inde	70	5	18	6 300
Ouzbékistan	70	5	18	6 300
<b>Sous-total 2</b>				<b>12 600</b>
<b>3. Frais d'organisation</b>				
Transport (entre l'aéroport et l'hôtel)				1 000
Visites de sites en Ouzbékistan				1 000
Visites de sites en Inde				1 000
Communication et autres frais				1 500
<b>Sous-total 3</b>				<b>4 500</b>
<b>4. Amélioration des musées des sites</b>				
				<b>15 000</b>
<b>Total général</b>				<b>59 600</b>

## H. Commentaires des organisations consultatives

### ICOMOS

La demande concerne des stages de formation « itinérants » pour des professionnels du patrimoine mondial en Inde et en Ouzbékistan afin de permettre l'échange d'expertise en matière de gestion du patrimoine culturel traditionnel relative aux styles architecturaux qui se sont répandus en Asie centrale et en Inde entre le XIV<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles.

L'ICOMOS estime qu'il faut se féliciter de cette initiative : elle permettra les échanges de connaissances entre ceux qui sont les mieux placés pour les diffuser davantage dans leur propre région.

La demande mentionne les centres d'accueil des visiteurs et l'un des résultats attendus indiqué est l'amélioration de ces centres. En outre, une somme de 15 000 dollars E.U. est prévue dans le budget pour améliorer les musées des sites. Tout en estimant important que les centres d'accueil des visiteurs et les musées des sites fournissent des informations sur les savoir-faire et pratiques traditionnels, l'ICOMOS considère qu'il serait préférable que cet aspect fasse l'objet d'une demande séparée pour diffuser auprès des visiteurs et autres publics les connaissances et les informations sur les échanges culturels et les techniques de construction traditionnelles par différents médias et moyens. Nous préfererions que la demande se limite à la formation proprement dite, afin d'optimiser les fonds pour cette initiative extrêmement importante. Il vaudrait mieux, à notre avis, utiliser les fonds supplémentaires, actuellement demandés pour les musées des sites, pour permettre à quelques participants supplémentaires de prendre part aux séminaires, la diffusion des informations pouvant intervenir lors d'une seconde phase.

Cette initiative doit se développer et devenir permanente au lieu d'être considérée comme un projet ponctuel ; nous considérons que d'autres sessions devraient être envisagées sur des aspects locaux spécifiques, sur une meilleure compréhension des échanges culturels et sur la recherche de moyens d'encourager de plus amples échanges aujourd'hui dans le domaine de l'artisanat de conservation.

En résumé, l'ICOMOS appuie résolument cette demande mais souhaiterait que les fonds demandés pour les musées des sites soient utilisés pour permettre à un plus grand nombre de professionnels de participer aux ateliers proposés et que cette initiative soit considérée comme la première phase d'un projet permanent qui pourrait solliciter le soutien d'autres agences pour une formation plus spécifique ainsi que pour la diffusion des échanges culturels et des connaissances.

## **ICCROM**

Dans le principe, l'ICCROM appuie cette demande de l'Inde de mettre en place une formation coopérative avec l'Ouzbékistan et d'autres pays d'Asie centrale dans le but d'étudier l'enrichissement mutuel des idées architecturales (et des idées relatives à la conservation) dans cette région importante. De l'avis de l'ICCROM, c'est une parfaite illustration de ce que la Convention du patrimoine mondial peut offrir de mieux pour promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la conservation du patrimoine.

L'ICCROM a cependant quelques commentaires spécifiques à faire concernant les aspects de la demande relatifs à la formation.

L'ICCROM note que la demande énumère cinq sujets spécifiques qui seraient couverts pendant la période de 10 jours : conservation des céramiques, conservation de la pierre, conservation de la brique, planification de la gestion, interprétation et présentation (ce qui est appelé « centres d'accueil des visiteurs » dans la proposition). En ce qui concerne les thèmes techniques, chacun exigerait à lui seul au moins une semaine pour familiariser les participants avec les principaux mécanismes de dégradation et les mesures de conservation pour y faire face. Une compréhension plus approfondie de chacun de ces sujets nécessiterait beaucoup plus de temps. C'est vrai également pour les aspects relatifs à la gestion et à l'interprétation qui pourraient être abordés en une à deux semaines mais qui exigeraient plus de temps si l'on veut dispenser une formation approfondie. En ce qui concerne le travail sur les centres d'accueil des visiteurs, l'ICCROM pense qu'il y a peu de chances qu'il puisse être effectué dans le cadre d'une formation aussi courte.

L'ICCROM note également le coût très élevé de l'atelier, notamment au regard de sa durée très courte (dix jours au total). Il est clair que les coûts sont élevés à cause de la nécessité de doubles voyages pour emmener les participants en Ouzbékistan puis en Inde. Mais ces coûts élevés sont, à notre avis, compensés par le bénéfice qui sera tiré de ce type d'effort collaboratif. Néanmoins, l'ICCROM estime que les bénéfices pourraient être maximisés, compte tenu du coût élevé, en passant plus de temps dans chacun des deux pays.

Compte tenu de ces deux commentaires, l'ICCROM formule les recommandations suivantes pour l'activité :

- 1) La durée de l'atelier doit être doublée de façon à passer 10 jours dans chacun des deux pays, l'Ouzbékistan et l'Inde. Cela garantirait un impact plus grand par rapport aux fonds dépensés et donnerait suffisamment de temps pour couvrir certains des sujets mentionnés dans la proposition.
- 2) La première période de dix jours devrait être consacrée à une initiation à la planification de la gestion des sites (qui pourrait comprendre une partie sur la gestion des visiteurs et l'interprétation). Ces dix jours suffiraient pour donner aux participants un cadre de base pour gérer les sites et leur permettre de mettre en place certaines activités de planification sur le(s) site(s) en question à titre de travaux pratiques. Cette première période fournirait également un cadre de gestion pour la seconde partie sur les questions plus techniques de conservation.
- 3) La seconde période de dix jours pourrait être utilisée pour étudier la question de la conservation des trois matériaux en question (céramiques, pierre et brique). Une approche commune pourrait être adoptée pour ces trois matériaux en donnant des exemples pour chacun d'eux. Comme pour la section sur la gestion, la période de 10 jours devrait également prévoir une partie de travaux pratiques sur l'apprentissage du diagnostic des mécanismes de dégradation et les traitements appropriés.

En ce qui concerne l'amélioration des centres d'accueil des visiteurs, l'ICCROM recommande (comme l'a fait l'ICOMOS) qu'elle fasse l'objet d'une étape ultérieure du développement de cette initiative intéressante de coopération internationale. Un atelier pourrait être entièrement consacré à ce sujet par la suite.

En conclusion, l'ICCROM soutient la demande dans son principe, avec les changements indiqués ci-dessus. Le budget final devra être ajusté pour tenir compte de la suppression des fonds destinés aux centres d'accueil des visiteurs et de l'augmentation des indemnités journalières compte tenu de l'allongement de la durée de l'atelier recommandé.

## **I. Commentaires du Secrétariat**

Cette activité régionale est d'une grande pertinence pour l'amélioration de la conservation et de la gestion des biens du patrimoine mondial de six pays d'Asie du Sud et d'Asie centrale, dont un fait partie des pays les moins avancés et quatre sont des pays à faibles revenus. Cette activité est une excellente mesure pour renforcer la coopération régionale et mettre en place un réseau de gestionnaires de sites dans la région. La pertinence et l'urgence de cette activité ont été soulignées dans les recommandations de la mission de suivi de l'UNESCO en 2002.

L'État partie a accepté les propositions de modification de l'activité faites par les Organisations consultatives, comme suit :

- 1) L'augmentation du nombre des participants de 23 à 27 ;

- 2) L'extension de la durée de l'atelier de 10 à 16 jours ;
- 3) L'omission dans cette demande de l'amélioration des centres d'accueil des visiteurs et l'organisation éventuelle d'un atelier ultérieur de suivi exclusivement sur ce thème.

Le montant de 15 000 dollars E.U. prévu initialement dans la demande pour l'amélioration des centres d'accueil des visiteurs, qui a été actuellement enlevée, sera utilisé comme suit :

- 1) La participation de 4 personnes en plus (une personne additionnelle en provenance de l'Inde, Ouzbékistan, Afghanistan et Pakistan) – frais additionnels de voyage : 4 600 dollars E.U..
- 2) L'extension de la durée totale de l'atelier de 10 à 16 jours – frais additionnels d'indemnités journalières pour tous les participants : USD 10 400 dollars E.U..

Le Centre du patrimoine mondial recommande d'approuver le montant de 59 600 dollars E.U. demandé.

#### **J. Recommandation du panel**

Cette demande a été reçue le 1<sup>er</sup> février 2007 par le Centre du patrimoine mondial et par conséquent n'a pas pu être soumise à la réunion du panel le 25 janvier 2007. Elle sera évaluée par le prochain panel prévu le 30 mai 2007 ; la recommandation qui figurera dans le compte rendu sera présentée oralement au Comité du patrimoine mondial et mentionnée dans la décision finale.



**DEMANDE N° 2**  
**Coopération technique**  
**Patrimoine naturel**  
**Asie**

**A. Description**

**État partie :** VIET NAM (économie à faibles revenus selon le Conseil économique et social des Nations Unies et la Banque mondiale)

**État des cotisations au Fonds du patrimoine mondial au 31 décembre 2006 :** payées dans leur intégralité

**Nom de l'activité :** Projet de renforcement des capacités institutionnelles du Ha Long Bay Management Department

**Montant demandé :** 65 780 dollars E.U.

**Contributions précédentes du Fonds du patrimoine mondial pour ce bien/cette activité :**

Assistance pour la formation

- Baie de Ha Long, formation du personnel (1997) pour 24 250 dollars E.U.

Assistance technique

- Atelier pour le renforcement des capacités de l'organisme de gestion de la Baie de Ha Long (2000) pour 14 508 dollars E.U.

**B. Contexte**

La version originale de cette demande avait été transmise pour commentaire aux organisations consultatives. Sur la base des observations de ces dernières et de celles du Centre du patrimoine mondial, l'État partie a soumis une demande révisée qui est présentée dans ce document.

La baie d'Ha Long, inscrite en 1994 sur la Liste du patrimoine mondial sur la base du critère naturel (viii) auquel a été ajouté en 2000 le critère (vii), possède des valeurs importantes en termes de biodiversité, d'histoire et de culture. La flore est très variée dans l'ensemble de la baie et la forêt tropicale primaire est présente principalement sur les îles de Ba Mun et Cat Ba. Une étude récente de la flore des îles calcaires de la baie a permis de découvrir sept nouvelles espèces de plantes et une étude plus détaillée devrait, selon toute attente, permettre de nombreuses autres découvertes. Des études préliminaires attestent également la présence de différentes espèces de poissons, tandis que des mammifères, reptiles et oiseaux ont été observés sur les îles, en particulier les îles recouvertes de terre du nord de la baie. Les valeurs historiques et culturelles ont été identifiées sur les nombreux sites archéologiques de Giap Khau (Hon Gai) et des vestiges attestent la présence de la culture Hoa Binh il y a 10 000 ans.

## **Problèmes concernant l'état de conservation**

Tendance du développement : la province de Quang Ninh possède les plus importantes réserves de charbon du Vietnam et une vaste mine de charbon à ciel ouvert. Cette province a également été choisie comme site pour un projet de nouveau grand terminal à conteneurs dans le port de Cai Lan avec les aménagements industriels correspondants. La ville d'Ha Long est un grand centre urbain en plein essor. Le tourisme s'accroît et les infrastructures touristiques se multiplient rapidement. La population locale gagne sa vie à Ha Long et dans les environs ; la région est un grand centre de pêche, d'agriculture et de transport maritime. Des initiatives ont été prises pour construire de nouveaux ports, usines et logements sur le littoral, dans le cadre d'un programme de développement économique à long terme pour la province.

Formes de tourisme : en tant que bien du patrimoine mondial, la baie d'Ha Long est une destination touristique très prisée. Selon des statistiques recueillies entre 2000 et 2005, le nombre de visiteurs a augmenté régulièrement chaque année : de seulement 852 142 en 2000, il est passé à 1 418 136 en 2005 (source : Ha Long Bay Management Department). Selon toute attente, cette croissance devrait continuer. Il existe des projets déjà bien avancés de visites de paquebots de croisière internationaux, ce qui devrait augmenter considérablement le nombre de touristes dans la baie d'Ha Long.

Ces problèmes ont été exposés dans les rapports antérieurs soumis au Comité du patrimoine mondial. Voici les principales menaces identifiées :

- Croissance démographique ;
- Développement du tourisme et augmentation de la pression du tourisme ;
- Développement urbain et industriel ;
- Manque de ressources financières et techniques ;
- Absence d'approche intégrée de la planification.

## **Ha Long Bay Management Department**

Le Comité populaire de Quang Ninh a institué le 9 décembre 1995 le Ha Long Bay Management Department (HLBMD). Ce qui n'était au départ qu'une petite unité est devenu une véritable institution avec un effectif de 275 personnes au milieu de l'année 2006. Le Department est responsable de la protection des valeurs du bien du patrimoine mondial et de la gestion globale de la région, y compris l'exploitation et l'utilisation des ressources.

Malgré le travail remarquable accompli par le Department en quelques années d'existence, il est généralement reconnu qu'il n'a eu ni les ressources ni le statut nécessaires pour se développer de façon stratégique. Il a déjà identifié les lacunes générales qui doivent être comblées dans le domaine de la gestion pour remplir son rôle efficacement. En effet, lors de la 30e session du Comité du patrimoine mondial (Vilnius, 2006), le Comité s'est dit préoccupé par le fait que « les capacités limitées du personnel de l'administration chargée de la gestion de la baie d'Ha Long pourraient empêcher de nouvelles améliorations de la conservation et de la gestion du bien. »

Le Comité du patrimoine mondial a donc conseillé vivement à l'État partie et à l'administration chargée de la gestion de la baie d'Ha Long de poursuivre leurs efforts pour trouver une solution aux pressions que le développement économique exerce sur le bien et la zone tampon. Le Comité a également encouragé l'État partie à soumettre une demande d'assistance internationale du Fonds du patrimoine mondial afin de renforcer les capacités du personnel du département chargé de la gestion de la baie d'Ha Long. Les problèmes identifiés par le Ha Long Bay Management Department sont les suivants :

- Trouver un équilibre entre les pressions du développement économique et la préservation des valeurs de la baie d'Ha Long ;
- La confusion créée par le grand nombre de plans, plans directeurs et stratégies qui sont soit déjà en place soit proposés et le risque d'incompatibilité avec les valeurs de patrimoine ;
- La nécessité urgente d'une stratégie de conservation et de développement pour la baie d'Ha Long afin d'intégrer les stratégies existantes et les objectifs de gestion du patrimoine ;
- L'absence de documents juridiques régissant la gestion du patrimoine ;
- La nécessité de développer les techniques et compétences nécessaires pour mettre en œuvre les stratégies de gestion ;
- La faible capacité de contrôler les dégradations de l'environnement et le manque de capacité pour faire respecter les règles ;
- La nécessité d'actions d'éducation et de communication pour améliorer la sensibilisation à l'environnement de la baie d'Ha Long et la vision de sa protection.

### **C. Objectif**

Renforcer les capacités du Ha Long Bay Management Department en matière de planification et de gestion, en vue du développement durable du bien du patrimoine mondial de la baie d'Ha Long.

### **D. Plan de projet**

L'objectif du projet sera atteint en deux ans. Les méthodes de mise en œuvre des différents volets du projet sont notamment l'assistance technique directe, la consultation, la formation y compris sur le tas grâce au « tutorat » de spécialistes locaux et internationaux dûment formés et qualifiés. Des ateliers et séminaires de formation et de diffusion d'informations, des programmes d'échanges et des visites seront également organisés. Tout au long du processus, l'approche adoptée se basera sur la participation des acteurs concernés, notamment les autres départements du Comité populaire de Quang Ninh, les principaux voyagistes, le cas échéant, et des représentants de la population de Ha Long et des environs.

Les activités stratégiques suivantes seront mises en œuvre pour atteindre l'objectif et des actions de formation seront identifiées et incluses dans ces mesures.

#### **1. Revoir et étudier les plans, plans directeurs et stratégies existants, et étudier les informations sur l'état de conservation existantes**

Pour supprimer la confusion créée par la multiplicité des plans, plans directeurs et stratégies existants et proposés, le Department désignera une équipe chargée de recueillir, d'étudier et de revoir tous les documents nécessaires. Un tableau résumant tous les plans et stratégies existants et proposés sera établi. Des experts techniques devront être consultés pour l'évaluation finale.

Des données concrètes complémentaires seront recherchées pour guider l'élaboration d'une stratégie. Par exemple, le HLBMD étudiera et définira une capacité limite pour le tourisme.

#### **2. Confirmer l'énoncé de la mission et les tâches du HLBMD**

Après consultation des autorités compétentes et sur la base de leur décision et/ou de la clarification de leurs décisions antérieures, l'énoncé de la mission, les tâches et besoins du HLBMD par rapport à sa responsabilité de la protection des valeurs du bien du patrimoine mondial seront actualisés.

### 3. Revoir la structure organisationnelle et les besoins en personnel

Pour mieux accomplir les tâches qui lui sont confiées, le HLBMD reverra sa structure organisationnelle en évaluant les points forts et les aspects à améliorer. Ce processus pourra inclure également la planification des renouvellements de postes et des plans de développement de carrière pour le personnel. La structure organisationnelle sera également évaluée par rapport à l'énoncé de la mission et des tâches assignées au HLBMD pour protéger le bien. Lors de ce processus, les parties prenantes telles que les communautés locales et le secteur du tourisme seront consultées si nécessaire.

### 4. Élaborer une stratégie de conservation et de développement pour la baie d'Ha Long

La Stratégie de conservation et de développement intégrera le cas échéant les stratégies existantes et les objectifs de gestion du patrimoine. Elle devra également prendre en compte la question de la stimulation et du soutien de programmes plus vastes de gestion environnementale pour la région voisine du bien du patrimoine mondial et l'importance d'aborder les questions plus générales du développement régional et des tendances qui peuvent avoir un impact sur les valeurs de patrimoine mondial du bien. Par conséquent, le Département aura besoin d'une aide technique qui prendra la forme de formations et d'ateliers animés par diverses institutions, par exemple l'UICN sur l'évaluation des ressources naturelles, la surveillance élémentaire de l'environnement et la planification environnementale ; le Cua Van Floating Cultural Centre, l'Eco Boat (FFI) et l'UNESCO peuvent aider à élaborer une stratégie globale de mobilisation et de communication avec la population. Le HLBMD souhaite bénéficier des enseignements tirés des composantes de l'Eco-musée mis en œuvre avec le soutien de l'UNESCO et de FFI.

### 5. Participation du personnel du HLBMD à des ateliers internationaux dans la région

Il sera utile que le personnel du HLBMD participe à des ateliers internationaux dans la région pour découvrir les bonnes pratiques et profiter de l'expérience de celles qui se sont avérées efficaces. Ces ateliers ont également pour avantage d'offrir la possibilité de discuter avec d'autres des problèmes que pose au niveau local la gestion du patrimoine d'un site du patrimoine mondial.

## E. Plan de travail

Concevoir une activité de renforcement des capacités demande du temps et des efforts. Le plan de travail détaillé sera étudié et développé lors des deux premiers mois du projet, une fois que les principaux spécialistes et animateurs internationaux et nationaux auront été identifiés. On trouvera ci-dessous une description indicative.

Activité : Renforcement des capacités par la formation, élaboration d'une stratégie, apprentissage et tutorat pour le personnel du HLBMD	Première année				Seconde année			
	8/07-10/07	11/07-1/08	2/08-4/08	5/08-7/08	8/08-10/08	11/08-1/09	2/09-4/09	5/09-7/09
1. Revoir et étudier les plans, plans directeurs et stratégies existants et revoir les informations existantes sur l'état de conservation								
2. Confirmer l'énoncé de la mission et des tâches du HLBMD								
3. Revoir la structure organisationnelle et les besoins								

en personnel								
4. Élaborer une stratégie de conservation et de développement pour la baie d'Ha Long								
5. Participation du personnel du HLBMD à des ateliers internationaux dans la région	(Selon la disponibilité des ateliers)							

## F. Résultats attendus

- Approbation de la stratégie élaborée pour le HLBMD ;
- Personnel bien formé et motivé, capable d'entreprendre pour le HLBMD les tâches requises;
- Amélioration de la gestion et de l'utilisation des ressources au sein du HLBMD ;
- Gestion efficace de la baie d'Ha Long au quotidien ;
- Capacité renforcée du personnel d'évaluer les ressources biologiques et culturelles, de surveiller l'évolution et de réagir aux modifications ;
- Sensibilisation aux valeurs de la baie d'Ha Long et compréhension de la nécessité de préserver ces valeurs par la formation, l'éducation et des campagnes.

Il sera rendu compte au Comité des résultats de l'initiative de renforcement des capacités et des mesures de suivi appropriées seront proposées en consultation étroite avec l'UNESCO.

## G. Budget

**Budget total de l'activité (en dollars E.U.) : 89 480**

**Contributions nationales (en dollars E.U.) :15 000**

**Contribution en nature de l'UICN (en dollars E.U.) : 8 700**

**Montant demandé au Fonds du patrimoine mondial (en dollars E.U.) : 65 780**

Poste	Fonds du patrimoine mondial (dollars E.U.)	HLBMD (dollars E.U.)	UICN (dollars E.U.)	Sous-total (dollars E.U.)
<b>Organisation</b>				
• Aide à la coordination à temps partiel (Bureau de l'UNESCO à Hanoi) pendant 24 mois	100 dollars E.U. /mois x 24 = 2 400			
• Assistance technique à temps partiel (UICN) – pendant 24 mois	100 dollars E.U. /mois x 24 = 2 400		100 dollars E.U./mois x 24 = 2 400	
• Coordonnateur de projet à temps partiel pour seconder le Directeur national des projets (HLBMD)	100 dollars E.U. /mois x 24 = 2 400			
• Traduction de documents	6 dollars E.U. par page x 350 pages =			

Poste	Fonds du patrimoine mondial (dollars E.U.)	HLBMD (dollars E.U.)	UICN (dollars E.U.)	Sous-total (dollars E.U.)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Interprète qualifié pour les réunions/ateliers</li> </ul>	2 100	100 dollars E.U. /jour x 42 jours = 4 200		
<b>Personnel / services de conseil</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>3 spécialistes internationaux – (UICN, UNESCO et FFI), 2 spécialistes locaux</li> <li>experts nationaux pour la formation et le tutorat (10 personnes à raison de 5 jours chacune)</li> </ul>	250 dollars E.U. /jour x 3 x 14 jours = 10 500  150 dollars E.U. /jour x 10 x 5 jours = 7 500		500 dollars E.U. x 7 jours = 3 500  400 dollars E.U. x 7 jours = 2 800	
<b>Voyage des experts internationaux et nationaux ainsi que du personnel HLBMD</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>voyage international aller-retour en avion (pour 1 expert) et voyage national pour 2 experts (deux visites chacun)</li> <li>voyage des experts nationaux (10 personnes)</li> </ul>	1400 dollars E.U. /ARx2+ 500 dollars E.U.x4 = 4 800  250 dollars E.U. x10= 2 500	1 200 dollars E.U. (mise à disposition de voitures pour le transport et le voyage jusqu'à Hanoi selon les besoins)		
<b>Logement, indemnités journalières</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>nourriture et pension pour les experts internationaux</li> <li>nourriture et pension pour les experts nationaux</li> <li>indemnités au personnel HLBMD pour la participation et la contribution à la formation (15 personnes pendant 92 jours)</li> </ul>	60 dollars E.U. x3x7 =1 260 60 dollars E.U. x6x5=1 800 10 dollars E.U. x15x92 =13 800	2 500 dollars E.U.		
<b>Équipements</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation d'ordinateurs, de téléphones, de télécopieurs</li> <li>Achat d'un projecteur</li> </ul>	1 500 dollars E.U.	4 200 dollars E.U.		
<b>Rapport, évaluation et publication</b> (atelier d'évaluation avec les experts nationaux, les animateurs internationaux et HLBMD)	3 000 dollars E.U.			
<b>Visites de sites du patrimoine mondial pour le personnel du HLBMD (8 personnes)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de participation</li> </ul>		300 dollars E.U.x 8=		

Poste	Fonds du patrimoine mondial (dollars E.U.)	HLBMD (dollars E.U.)	UICN (dollars E.U.)	Sous-total (dollars E.U.)
- Voyage : billets d'avion aller-retour - Nourriture et hébergement (7 jours) - Indemnités journalières	500 dollars E.U. x 8 =4 000 80 dollars E.U. x8x7=4 480 15 dollars E.U. x8x7=840 dollars E.U.	2 400		
<b>Divers</b>	500 dollars E.U.	500 dollars E.U.		
<b>TOTAL</b>	<b>65 780</b>	<b>15 000</b>	<b>8 700</b>	<b>89 480</b>

## H. Commentaires des organisations consultatives

### UICN

L'UICN a recommandé initialement que cette proposition soit révisée avant la réunion du Comité du patrimoine à Christchurch et a apporté les commentaires suivants :

- 1) Les activités prévues dans cette proposition doivent être axées sur les principaux problèmes que l'UICN a identifiés dans plusieurs de ses rapports sur l'état de conservation du bien ;
- 2) Il convient de déterminer de façon réaliste les résultats que l'on peut attendre de cette proposition : le champ d'application actuel de la proposition est très large et doit être révisé pour cerner ce qui peut être réalisé grâce à la proposition et les mesures futures qui peuvent être stimulées par la proposition. En particulier, les résultats attendus du projet ne sont pas une fin en soi, mais le début d'une nouvelle phase de gestion ;
- 3) La proposition doit se concentrer avant tout sur le renforcement des capacités du Ha Long Bay Management Department et du personnel local. Les communautés locales et le secteur du tourisme doivent être associés au processus de renforcement des capacités. Mais il est également important que la proposition réponde au problème de stimulation et de soutien de programmes plus vastes de management environnemental pour la région contiguë au bien du patrimoine mondial. Ceci reflète l'insistance de l'UICN, dans de nombreux rapports sur l'état de conservation, quant à l'importance d'aborder les questions plus générales de développement régional et des tendances qui peuvent avoir un impact sur les valeurs de patrimoine mondial du bien ;
- 4) La proposition doit également envisager des mécanismes de mise en œuvre, afin qu'il y ait de plus grandes chances qu'une suite soit donnée aux recommandations qui en découleront. En particulier, l'identification de projets susceptibles d'attirer les bailleurs de fonds pourrait présenter un intérêt certain ;
- 5) Le bureau de l'UICN au Vietnam a proposé d'apporter son concours au perfectionnement et à la mise en œuvre de cette proposition.

L'UICN note que la proposition a été révisée avec l'aide du bureau de l'UICN au Vietnam et qu'elle tient compte des commentaires précédents de l'UICN ; par conséquent, elle recommande que la demande soit approuvée. L'UICN fait les commentaires supplémentaires suivants concernant la proposition révisée :

- 1) Il serait bon d'avoir l'avis d'un expert externe lors de la révision par le HLBMD de sa structure organisationnelle et le projet devrait également élaborer une stratégie interne de développement des capacités (point 3 du plan de projet).
- 2) Élaborer une stratégie de conservation et de développement pour la baie d'Ha Long est une lourde tâche (point 4 du plan de projet). Il est important d'avoir des attentes réalistes concernant ce qui peut être fait dans les limites de délai et de budget imparties.

## **I. Commentaires du Secrétariat**

Le Centre du patrimoine mondial souscrit totalement aux commentaires de l'UICN sur la version initiale de la demande et a par conséquent négocié avec le Ha Long Bay Management Department afin d'obtenir une proposition révisée accompagnée d'une estimation budgétaire plus réaliste. La demande révisée, présentée ici, semble répondre aux préoccupations initiales de l'UICN. A propos du point 1 des commentaires de l'UICN concernant la demande révisée, le Centre du patrimoine mondial considère que cette question pourrait être abordée dans la définition de la mission lors de l'établissement du contrat pour la mise en œuvre de l'activité, si la demande est approuvée par le Comité. Le Centre recommande par conséquent que la demande soit approuvée pour la somme de 65 780 dollars E.U.

## **J. Recommandation du panel**

Le panel qui s'est réuni à Paris le 25 janvier 2007 a examiné la demande initiale et a fait les commentaires suivants : le renforcement des capacités doit être la priorité dans cette demande qui couvre trop de domaines. L'État partie doit réviser sa proposition en tenant compte des commentaires de l'UICN. Le panel a recommandé que soit soumise une demande révisée au Comité, ce que l'État partie a fait.

## **II. PROJET DE DECISION**

### **Projet de décision 31 COM 18A**

*Le Comité du patrimoine mondial,*

1. Ayant examiné le document WHC-07/31.COM/18A,
2. Décide d'approuver / de ne pas approuver les demandes suivantes :
  - Inde : *Atelier de formation régional pour la conservation et la gestion de l'architecture d'Asie centrale et moghole pour un montant de 59 600 dollars E.U.*
  - Viet Nam : *Projet de renforcement des capacités institutionnelles du Ha Long Bay Management Department, pour un montant de 65 780 dollars E.U.*